



organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# **LA CORRID'ASG 2026**

## **11 OCTOBRE 2026 - DÈS 8H30**

### **COURSE SUR ROUTE**

**DISTANCES DES COURSES : 5 ET 10KM ET COURSE ENFANT : 1KM**

### **RÈGLEMENT**

**LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES**

**RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION**

**« LA CORRID'ASG » EDITION 2026**

**ARTICLE 1 : Organisateur**

**ARTICLE 2 : Conditions de participation**

**ARTICLE 3 : Inscription à la course**

**ARTICLE 4 : Inscription à la course enfant**

**ARTICLE 5 : Programme et horaires des courses**

**ARTICLE 6 : Retrait des dossards**

**ARTICLE 7 : Restauration**

**ARTICLE 8 : Parkings**

**ARTICLE 9 : Conditions de course**

**ARTICLE 10 : Ravitaillement**

**ARTICLE 11 : Récompenses**

**ARTICLE 12 : Droit à l'image**

**ARTICLE 13 : Sécurité**

**ARTICLE 14 : Assurances**

**INFO AU : 06.70.05.38.29**







organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 - DÈS 8H30

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DES COURSES : 5 ET 10KM

DISTANCES DE LA COURSE ENFANT : 1 KM

### RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

## ARTICLE 1 : Organisateur

L'association Sportive de Grivesnes est l'organisateur de l'évènement 'La Corrid'ASG'.

L'évènement se déroulera le 11 Octobre 2026 à partir de 9h30 à Grivesnes.

La manifestation comprend une course 100% route, comprenant deux distances : 5 et 10 kms et une course enfant de 1 km.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeront nécessaires à l'ensemble de l'organisation.

7 rue de l'église - 80250 Grivesnes  
asgdegrivesnes@gmail.com



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10 KM ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT

### RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

« LA CORRID'ASG" EDITION 2026



## ARTICLE 2 :

### Conditions de participation

Chaque participant est conscient des conditions physiques requises pour la participation à une course type trail (risques de blessures par chute, entorses, chocs, contre-indication en cas de risque d'épilepsie ou cardiaques, liste non limitative ...).

Chaque participant(e) doit être majeur ou âgé(e) de 16 ans et + au jour de l'événement, sous réserve d'une autorisation parentale (document à télécharger)

Conformément à l'article L. 231-2-1 du Code du sport, la participation à la course est soumise à la présentation, le jour de l'épreuve :

- d'une licence FFA en cours de validité ;
- ou, pour les participants non titulaires d'une licence FFA, d'un Parcours de Prévention Santé (PPS) valide, obtenu depuis moins d'un an à la date de la course.

Aucun certificat médical ne sera accepté.

Chaque participant accepte le présent règlement sans réserve, par leur signature au retrait des dossards et la case à cocher lors de l'inscription par procédure informatique. Le retrait des dossards par une personne tierce en possession de la copie de carte d'identité du participant vaut acceptation du règlement par le participant.

### Activités proposées :

Une course à pied chronométrée de type 100% route, sportive et non soumise au code du sport pour 360 participants au plus (en fonction des inscriptions) , qui comprend deux distances : 5 et 10km.

Une course enfant d'environ 1km. .

**INFO AU : 06.70.05.38.29**





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT.

#### RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

### ARTICLE 3 :

## Inscription à la course

Chaque participant(e) doit obligatoirement s'inscrire via le site en charge de la gestion des inscriptions de la manifestation : [Adéorun.com](https://adéorun.com)

Les participants devront renseigner le cas échéant leurs éventuels traitements médicaux et la personne à prévenir en cas d'accident.

Les pièces justificatives nécessaires devront être déposées en pièce jointe via internet pour valider l'inscription :

PPS de moins d'1 an ou licence de la FFA.

Autorisation parentale pour les mineurs de plus de 16 ans : document dematerialisé  
Ces documents devront être scannés ou photographiés, les fichiers seront envoyés directement aux organisateurs via le site d'inscription.

Aucun envoi sous format papier ne sera accepté.

Le nombre de participants est limité à 360 coureurs soit 180 par courses

Les organisateurs se donne le droit de refuser tout participant n'intégrant pas l'état d'esprit de la course 'La Corrid'ASG' ou risquant de mettre en danger sa personne ou un autre participant.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM ET 1KM POUR LA  
COURSE ENFANT  
RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

## ARTICLE 4 :

### Inscription à la course enfant

L'inscription à la course enfant se fait en envoyant les coordonnées de vos enfants au mail suivant : [asgdegrivesnes@gmail.com](mailto:asgdegrivesnes@gmail.com) ou par SMS au 06,70,05,38,29.

Le nombre d'enfants est limité à 40.

Accueil des enfants à partir de 8H à la salle des fêtes de Grivesnes.  
Un ravitaillement sera organisée à l'arrivée.

Chaque enfant recevra une récompense à la fin de la course.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM, ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT

#### RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES  
RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

## ARTICLE 5 :

### Programme et horaires des courses

Le programme de la manifestation est le suivant :

- 9h30 : Départ de la course enfants (à partir de 7 ans) – 1 km
- 10h00 : Départ de la course de 10 km
- 10h30 : Départ de la course de 5 km

Les participants sont invités à se présenter sur la zone de départ au moins 15 minutes avant l'heure de leur course.

La remise des récompenses (podiums) se déroulera à l'issue des épreuves, entre 12h00 et 12h30, sous réserve du bon déroulement de la manifestation.

2 food truck seront présents sur le site et proposeront un service de restauration à partir de 11h30 pour les coureurs, accompagnateurs et spectateurs.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT  
RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

« LA CORRID'ASG" EDITION 2026

## ARTICLE 6 :

### Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer :

le samedi 10 octobre 2026 après-midi de 14h00 à 18h00

(au 7 rue de l'église 80250 Grivesnes)

le dimanche 11 octobre 2026 matin à partir de 8h soit 2H avant le départ.

Afin de retirer les dossards, vous devrez obligatoirement présenter :

votre pièce d'identité (ou une copie) pour le retrait de votre dossard,  
la pièce d'identité (ou une copie) et une autorisation écrite de chaque participant dont  
vous voudriez retirer également le dossard (cas des groupes),

Aucun retrait de dossard ne pourra être effectué en dehors de ces périodes.  
Nous vous recommandons de venir retirer votre dossard le samedi afin d'éviter  
l'attente le jour de la course.

L'inscription à la course le jour même n'est pas possible sauf dans le cas du  
remplacement d'un participant défaillant ou dans le cas où il nous resterait des dossards,  
au quel cas nous vous tiendront au courant via nos réseaux sociaux.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

**COURSE SUR ROUTE**

**DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM ET 1KM POUR LA  
COURSE ENFANT  
RÈGLEMENT**

**LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES**

**RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG'' EDITION 2026**

### **ARTICLE 7 : Restauration**

Une buvette sera mis à votre disposition à partir de 8h30 à la salle des fêtes et il y aura de quoi vous restaurer en sucré et salé à des prix très attractifs.



**INFO AU : 06.70.05.38.29**





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM ET 1KM POUR LA  
COURSE ENFANT  
RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

## ARTICLE 8 :

### Parkings

Le stationnement des véhicules se fera :

- sur un parking aménagé exclusivement à ce jour, situé rue Verte dans Grivesnes  
Les véhicules pourront se stationner en veillant au respect des règles de sécurité et du code de la route. Les participants prendront alors en compte le temps de déplacement de leur véhicule jusqu'au lieu de départ de la course.

Le stationnement à l'intérieur du village est toléré sous réserve du respect des règles de sécurité, du code de la route et de l'arrêté municipal mis en place.

Le passage des véhicules de secours devra impérativement être possible en tout lieu.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

**COURSE SUR ROUTE**

**DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT**

**RÈGLEMENT**

**LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES**

**RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG'' EDITION 2026**

### **ARTICLE 9 :**

## **Conditions de course**

Il est demandé aux participants d'être à l'heure sur la ligne de départ afin que tout le monde puisse partir en même temps, le port du dossard est bien évidemment obligatoire pour tous les coureurs afin d'être repérable sur le parcours.

Bien suivre le fléchage qui sera mis en place sur le parcours avec des pancartes et un marquage au sol d'une couleur fluo.

En cas de questions, des bénévoles seront sur le parcours.



**INFO AU : 06.70.05.38.29**





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026-10H

**COURSE SUR ROUTE**

**DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM , ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT.**

**RÈGLEMENT**

**LA CORRID'ASG– 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES**

**RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG” EDITION 2026**

### **ARTICLE 10 : Ravitaillement**

Les participants à la course du 10km bénéficieront d'un ravitaillement à mi-parcours (solide et liquide)  
Les coureurs du 5km devront être en autonomie sur le circuit.

Pour tous les coureurs et enfants, un ravitaillement sera proposé à l'arrivée. (solide et liquide)



**INFO AU : 06.70.05.38.29**





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10 KM, ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT.

### RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG– 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

« LA CORRID'ASG" EDITION 2026

## ARTICLE 11 : Récompenses

Chaque coureur finissant la course sera récompensé d'une médaille.  
Des podiums viendront également récompenser les meilleurs coureurs et coureuses de chaque course.

Le but avant tout de cet évènement reste de promouvoir notre joli village et sa belle association sportive, qui perdure depuis 2011 maintenant.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

**COURSE SUR ROUTE**

**DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM , ET 1KM POUR LA  
COURSE ENFANT**

**RÈGLEMENT**

**LA CORRIDASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES**

**RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG » EDITION 2026**

### **ARTICLE 12 : Droit à l'image**

Chaque participant cède ses droits à l'image et autorise l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images TV, vidéos et photos réalisées par les médias et l'organisation durant la journée du 11 octobre 2026.



**INFO AU : 06.70.05.38.29**





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE: 5 ET 10KM , ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT.

### RÈGLEMENT

### LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

## ARTICLE 13 : Sécurité

La sécurité et l'assistance médicale des participants est du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS). La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques sera présente également.

Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'événement.



INFO AU : 06.70.05.38.29





organisé par l'association Sportive de Grivesnes

# LA CORRID'ASG 2026

## 11 OCTOBRE 2026 -10H

### COURSE SUR ROUTE

DISTANCES DE LA COURSE : 5 ET 10KM, ET 1KM POUR LA COURSE ENFANT

#### RÈGLEMENT

LA CORRID'ASG – 11 OCTOBRE 2026 – GRIVESNES  
RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION  
« LA CORRID'ASG » EDITION 2026

## ARTICLE 14 : Assurances

Les associations et prestataires extérieurs sont couverts par leur police d'assurance responsabilité civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Il est fortement recommandé aux participants de souscrire à une assurance individuelle accident et d'être à jour pour la vaccination antitétanique.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.



INFO AU : 06.70.05.38.29



